



## Objet : Poste à pourvoir rentrée 2026

### Professeur.e d'Éducation musicale

Lieu d'affectation : Collège Français René Cassin, Fianarantsoa

#### 1. Présentation

Le Collège Français René Cassin est un établissement conventionné du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'Étranger (AEFE). Géré par une association de parents d'élèves, il offre la possibilité pour les élèves français, malgaches ou d'autres nationalités, de suivre une scolarité reconnue par l'Éducation nationale française et ouverte sur le pays d'accueil. Le Collège accueille 280 élèves de la maternelle jusqu'en 3<sup>e</sup>.

Attaché aux valeurs de l'école inclusive, le Collège René Cassin veille à la réussite de chaque élève en prenant en compte la diversité des profils, des parcours et des besoins éducatifs particuliers.

#### 2. Description du poste

Sous l'autorité du chef d'établissement, le professeur d'éducation musicale assure l'enseignement de la musique et contribue à l'éducation artistique et culturelle des élèves. Il ou elle développe leur sensibilité artistique, leur créativité et leur pratique musicale.

- **Enseignement** : Préparer et dispenser les cours d'éducation musicale conformément aux programmes de l'Éducation nationale française. Appliquer les directives du ministère de l'Éducation nationale française et de l'AEFE. Concevoir des séquences d'apprentissage favorisant l'écoute, la pratique vocale et instrumentale, la création et la culture musicale.
- **Pédagogie différenciée** : Concevoir et mettre en œuvre des séquences d'apprentissage adaptées à l'hétérogénéité des élèves afin de permettre à chacun de progresser selon ses besoins, ses capacités et son rythme d'apprentissage.
- **École inclusive** : Participer à l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers en collaboration avec les équipes pédagogiques, les familles et les partenaires de l'établissement. Mettre en œuvre les aménagements pédagogiques nécessaires dans le respect des principes de l'école inclusive.
- **Chorale** : Assurer l'animation et la direction de la chorale de l'établissement. Organiser les répétitions, préparer les élèves aux représentations et développer la pratique du chant choral au sein du collège.
- **Évaluation** : Évaluer les acquis des élèves, suivre leur progression et renseigner les outils de suivi pédagogiques.
- **Vie scolaire** : Participer aux conseils de classe, réunions pédagogiques et projets de l'établissement.
- **Lien avec les familles** : Informer régulièrement les parents des progrès et des difficultés éventuelles des élèves.
- **Gestion de classe** : Assurer un climat de travail favorable aux apprentissages et au développement artistique des élèves.

#### 3. Activités spécifiques

- Organiser et encadrer des chorales, ensembles vocaux ou projets musicaux.
- Préparer des représentations, concerts, spectacles ou cérémonies de l'établissement.
- Participer à la mise en œuvre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC).
- Valoriser les cultures musicales locales, malgaches, francophones et internationales.
- Travailler en interdisciplinarité avec les enseignants d'autres disciplines dans le cadre de projets culturels.

#### 4. Profil recherché

- **Formation** : Diplôme universitaire en musique, musicologie, éducation musicale ou diplôme d'enseignement équivalent.
- **Expérience** : Une expérience dans l'enseignement de l'éducation musicale en établissement scolaire est fortement conseillée.
- **Compétences techniques** :
  - ✓ Maîtrise de la langue française à l'oral comme à l'écrit (niveau C1 ou équivalent souhaité)
  - ✓ Solides connaissances en culture musicale, histoire de la musique et pédagogie musicale
  - ✓ Pratique vocale et/ou instrumentale confirmée



✓ Capacité à diriger un groupe vocal ou instrumental

✓ Maîtrise des outils numériques et audiovisuels au service de l'enseignement

- **Qualités** : créativité, dynamisme, sens de l'organisation, capacité à travailler en équipe, aptitude à conduire des projets artistiques.

## 5. Conditions de travail

- **Type de contrat** : Contrat local
- **Temps de travail** : Temps plein ou partiel, selon les besoins de l'établissement.
- **Rémunération** : Selon la grille de l'établissement et l'expérience.

## 6. Comment faire pour candidater ?

Les pièces suivantes sont à déposer sous pli fermé auprès du secrétariat du collège ou à envoyer par courriel à [college@rcassin-fianarantsoa.com](mailto:college@rcassin-fianarantsoa.com) à l'attention du chef d'établissement avec comme objet *candidature – enseignant d'éducation musicale au plus tard le vendredi 26 juin 2026*

- ✓ CV détaillé avec photo récente et contact rapide
- ✓ Photocopies des diplômes et certificats
- ✓ Lettres de recommandation et contact des anciens employeurs
- ✓ Lettre de motivation signée par le candidat
- ✓ Photocopie certifiée d'une pièce d'identité
- ✓ Certificat de résidence